

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement: 1 an: 20 F — Carte de soutien annuelle: 30 F

64

21^e année

Premier semestre 1987

Prix: 5 francs

BON ANNIVERSAIRE JEAN



Le 8 février 1987, à Saint-Tugdual,
les Anciens de la compagnie "La Marseillaise"
et les membres du bureau départemental de l'A.N.A.C.R.
ont rendu hommage au capitaine "Albert", Jean Dinahet
à l'occasion de ses 80 ans.

Notre cliché: Jean, entouré des agents de liaison

TERRASSEMENTS ET MANUTENTION

TRANSPORTS * DÉMOLITIONS

Transports • Location camions • Démolition • Pelles mécaniques • Compresseurs
Grues 6 - 12 - 15 et 20 tonnes • Porte-engins 100 tonnes

SOTRAMA-CARDIET

8, avenue de Kergroise

LORIENT

Tél. 97.37.25.11

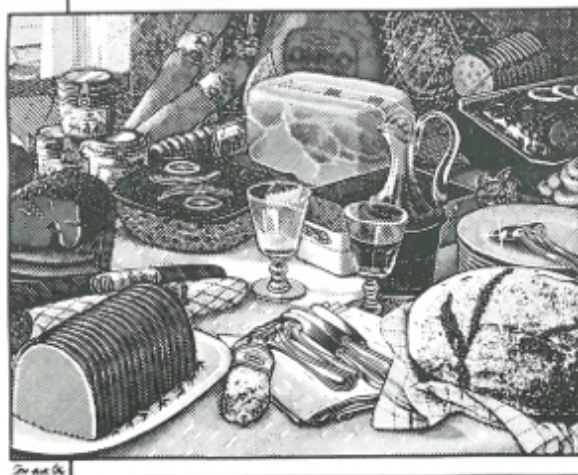
SABLE ET MATÉRIAUX DE CARRIÈRES



aux ateliers du meuble

LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE DE STYLE

4 et 6, rue Maréchal-Foch - LORIENT ☎ 97.21.04.41



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux:

BP 52. Route de Lorient,

56302 Pontivy cedex

Tél. 97 25 06 30.

Télex: Onno Ptiny 730 959 +



Usines: Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).



LE MOT DU PRÉSIDENT

Quelques adhérents se plaindraient, paraît-il, du montant de la cotisation annuelle ; un secrétaire de comité local aurait même avancé que le tarif fixé par le Bureau Départemental était trop élevé.

Une mise au point s'impose.

Que tous les adhérents sachent bien que le montant de la cotisation annuelle est fixé par le congrès national (seul le tarif de « Ami entends-tu » est fixé par le congrès départemental) et que la cotisation de base — 40 F en 1987 — n'est pas plus élevée que dans n'importe quelle autre association.

Oublient-ils par ailleurs que l'ANACR n'est pas une quelconque amicale de joueurs de pétanque ou de pêcheurs à la ligne ?

L'ANACR est la représentation au plan national des Anciens Combattants de la Résistance, de cette Résistance qui a écrit une des plus belles pages de notre Histoire de France, et que beaucoup, parce qu'ils n'y ont pas participé ou parce qu'elle a été écrite malgré eux, voudraient amoindrir, salir même et renvoyer aux oubliettes.

Tant que nous vivons, nous, Anciens Résistants, nous nous devons d'honorer, de défendre la Résistance.

Existe-t-il d'autres anciens combattants qui, quarante ans et plus après les événements qui les ont réunis, soient aussi attaqués que les anciens Résistants, tant dans leurs droits que souvent dans leur honneur ?

Outre la menace toujours latente des forclusions, quelle association voit renaître périodiquement des affaires telles les affaires Faurisson, Roques, de Marenche, et chez nous l'affaire Perrot, et est engagée dans l'affaire Barbie ?

Et qui mieux que nos journaux « France d'abord », au plan national et « Ami entends-tu », au plan départemental, peut nous informer de tout ce qui concerne la vie de notre Association ?

« Ami entends-tu », quant à lui, ne peut fonctionner sans les comptes rendus d'activité des comités locaux, mais tous les comités locaux, dont les membres se plaignent parfois qu'on ne parle pas de leur pays, en alimentent-ils le journal ?

Il ne peut fonctionner non plus sans argent, sans les cotisations de ses membres, surtout sans annonces publicitaires qui, à elles seules, couvrent la moitié de son budget annuel de fonctionnement.

L'idéal serait bien sûr que les annonces publicitaires permettent à elles seules que le journal vive et permette un service gratuit à chaque Résistant, mais en dehors de Lorient-Lanester, combien de comités locaux apportent d'annonces publicitaires ?

En conclusion, mes chers camarades, pour nous qui avons eu la chance de sortir indemnes de la tourmente 39-45, qui avons la chance d'être encore présents aujourd'hui, une cotisation, fût-elle globalement de 115 F en 1987, ce n'est quand même pas grand chose pour que le souvenir du sacrifice consenti par nos camarades qui sont tombés au combat soit honoré, pour que la Résistance soit honorée et défendue.

Pensez-y...

Ferdinand THOMAS.

A SAINT-TUGDUAL

LES 80 ANS DE JEAN DINAHET

Saint-Tugdual, dimanche 8 février... 9 heures, brouillard à couper au couteau, il fait froid... la rue principale du bourg ne rappelle que de très loin les Champs-Élysées, pourtant il flotte dans l'air comme un air de fête ; de loin en loin des voitures arrivent, des groupes se forment...

Aujourd'hui, on fête les quatre-vingts ans de Jean Dinahet.

Jean Dinahet alias Capitaine Albert, le patron de la Glorieuse « Marseillaise » du 1^{er} Bataillon FTP.

Jean Dinahet, notre vieux copain, dont toutes les interventions sont écoutées religieusement dans nos réunions.

Le principal intéressé arrive, très affairé, car il ne faut tout de même pas l'oublier, c'est aussi l'assemblée générale du comité de Saint-Tugdual-Berné, etc...

Assemblée générale rondement menée, et on se dirige vers le monument aux morts où Jean, entouré de mesdames les ex-agents de liaison, dépose une gerbe.



Jean, aux côtés de Jean Maurice et Madame et du docteur Thomas.

Instant de recueillement, et c'est le départ pour le banquet.

Entouré de tous ses amis, entre autres Jean Maurice, Ferdinand Thomas, Roger Le Hyaric, Célestin Chalme et bien d'autres... environ 120 participants, Jean et son épouse, rayonnants et émus, se voient offrir deux fauteuils qui leur rappelleront lors des veillées toute l'affection que nous leur portons.

Le banquet se poursuit dans une ambiance extraordinaire et c'est tard dans l'après-midi que l'on se sépare, heureux d'avoir ainsi pu montrer à notre camarade toute l'étendue de notre amitié.

Bon anniversaire Jean et reste encore très longtemps parmi nous, car l'ANACR a toujours besoin de toi.

Ch. Carnac



Repas fraternel (bonnes tripes).

Merci à tous

Elise et moi, nous nous souviendrons de cette belle journée du 8 février 1987 à Saint-Tugdual.

Au départ, nous pensions nous retrouver une trentaine sur les 51 adhérents de la section, mais je ne sais par quel « mystère » c'est plus d'une centaine d'amis de l'ANACR qui étaient au rendez-vous.

Ambiance chaleureuse, fraternelle et... en finale, ces deux magnifiques fauteuils que vous avez eu la gentillesse de nous offrir.

Ce cadeau d'anniversaire nous rappellera quotidiennement que l'ANACR est une grande famille.

Merci à tous et que vive l'esprit de la Résistance.

Jean Dinahet

Hospitalisé, je n'ai pu participer à la journée du 8 février. Je m'associe pleinement à l'hommage rendu à mon ami Jean. Ancien de « la Marseillaise », je me souviens du rôle éminent du capitaine Albert dans la Résistance.

Je le remercie ainsi que tous les signataires, du message de sympathie qui m'a été adressé à cette occasion.

Jean Mabic.



Jean et Elise « inaugurent » les fauteuils offerts par leurs amis de l'ANACR.

— L'ANACR. du Morbihan —

1200 adhérents — 18 sections + 1 groupe « isolés » conserve avec optimisme son potentiel malgré 31 décès. En 1986, 32 nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs. Les abonnés au journal Ami en pleine progression, le placement des cartes d'amis sont en cours, seule association nationale de la résistance, nous sommes fiers de notre impact sur le département. Informez vos amis pour conserver l'esprit et la mémoire de cette glorieuse époque 1939-1945.

— LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES —

A Languidic

Charles Carnac, secrétaire départemental, André Tanguy, vice-président, assistaient à l'assemblée salle Le Bronze.

Le bureau a été réélu à l'unanimité:
Président d'honneur: Pierre de Coët-Logon
Président: André Le Gal
Vice-président: Hervé Martin
Secrétaire: Alexis Mélédo
Secrétaire-adjoint: Pierre Martin
Trésorier: Amédée Ruyet
Porte-drapeau: Armand Priol
Suppléant: Joël Le Bourvellec
Membre: Louis Ferriès.

Madame Le Dantec du village de Kérallan, haut-lieu de la Résistance, a été honorée. Elle a reçu des mains du président Thomas le diplôme de l'ANACR pour services rendus à la Résistance par elle et son mari défunt, Jean-Marie Le Dantec.

A Riantec

Quarante-quatre adhérents à la section de Riantec qui s'est réunie sous la présidence du docteur Thomas.

Le bureau a été réélu à l'unanimité, à savoir:

Présidents d'honneur: MM. Henri Le Breton, maire et Henri Le Moller, ancien maire
Président: Dr. Thomas
Vice-présidents: MM. Désiré Rouault et Vincent Coriton
Secrétaires: Pierre Porgroult et Antoine Le Goulven
Trésoriers: Edouard Guillemoto et René Moller
Membres: MM. Aimé Corrignan, Jean Guégan, Joseph Caboureau, Théophile Le Goff, Marcel Le Sager, Paul Daniel, Roger Bergeron, Charles Crespin
Porte-drapeau: Eugène Glain et Armand Danigo.

A Locminé

Le bureau de la section de Locminé élu à l'assemblée générale:

Président d'honneur: Tréhin Joseph
Président: Caro Lucien
Secrétaire: Le Gal Jean
Secrétaire-adjoint: Le Bot Emile
Trésorier: Le Marre André
Porte-drapeau: Lamour Jean
Suppléant: Albert Bernard
Membres: Le Padrun Jean (Moréac), Desné Robert (Remungol), Le Breton Désiré (Moustoir Remungol), Kermorvan Jean (St-Jean-Brévelay), Tréhin Joseph (La Chapelle-Neuve), Le Moullec Raphaël (Camors), Le Goff Jean-Pierre (Moustoir Ac).

A Guer

Belle assemblée le 14 février 1987. Composition du bureau:

Présidente: Mme Bouchet Marie
Vice-président: Binard Jules, Michel Jean
Secrétaire: Renimel Maurice
Secrétaire-adjoint: Richard René
Trésorier: Rousseaux Emile
Trésorier-adjoint: Fouché Francis
Porte-drapeau: Fouché Francis

A Hennebont

C'est à Brandérion que la section d'Hennebont a tenu son assemblée générale en présence du maire M. Jaffré.

Le rapport moral présenté par Toussaint Le Carff souligne le dynamisme de la section qui compte 250 adhérents.

Un document sur Hennebont intitulé « Des heures tragiques de la libération à l'amitié Franco-allemande d'aujourd'hui » a été réalisé en accord avec la municipalité d'Hennebont.

Le nouveau bureau:

Présidents d'honneur: MM. François Rouaud, Toussaint Le Carff

Président: Henri Le Borgne
Vice-présidents: Mathieu et Yves Jehanno
Secrétaires: Jean Mingam et Félix Le Nestour
Trésoriers: Fernand Ollier et Jean Le Gall
Porte-drapeau: Joseph Nicolas

L'ANACR participera à toutes les manifestations patriotiques de cette année. Elle organise une excursion à l'Ascension (durant deux jours); au musée du débarquement et sur les plages de Normandie.

A Pluvigner

Toutes les communes étaient représentées salle Le Bar au Repos de la Côte. Charles Carnac, secrétaire départemental et André Tanguy, vice-président, étaient présents.

Après la remise des cartes 1987, il a été fait un large tour d'horizon des problèmes concernant les anciens combattants de la Résistance, notamment les retraites. Le rôle que chaque ancien résistant doit tenir pour que soit gardé vivace le souvenir du sacrifice consenti pour la libération du pays a également été rappelé.

Les assemblées générales

Comité de Lorient-Lanester



L'Assemblée générale de notre comité de Lorient-Lanester s'est tenue le dimanche 8 mars dans la salle des fêtes de Lanester sous la présidence de notre ami Jean Maurice, conseiller général maire de Lanester, en présence du représentant du député-maire de Lorient et de M. Scanvic, conseiller général de Lorient ainsi que de notre président départemental, le docteur Ferdinand Thomas.

C'est devant une assistance nombreuse que le co-président Désiré Jaffré ouvrit la séance en regrettant une fois de plus la particulière mauvaise volonté de l'administration à reconnaître les droits des Résistants.

Etienne Cardiet, co-président, intervint ensuite pour appeler les Résistants à renforcer leur union.

Le rapport d'activité fut présenté par le secrétaire Ch. Carnac qui, après avoir retracé le panorama de l'action du comité en 1986, situa les points forts qui marqueront certainement l'année 1987, c'est-à-dire le procès Barbie, la nouvelle loi sur l'attribution des C.V.R. et le procès des apologistes de Pétain.

Le rapport financier présenté par Armand Guégan montra l'excellente santé de nos finances.

Après le vote sur ces deux rapports, l'assemblée procéda à l'élection du bureau.



Louis Morel et Désiré Jaffré, 20 ans au service de l'ANACR décorés par Jean Maurice.



Plusieurs interventions furent remarquées lors des questions diverses, en particulier celles de R. Crouvazier qui fit remarquer que les gouvernements semblent oublier les décisions du programme du C.N.R. et demanda une plus grande diffusion de celui-ci.

Puis R. Le Hyaric demanda la plus grande vigilance en ce qui concerne la vérité historique.

Pour clôturer cette assemblée, le président de séance Jean Maurice remit la médaille de Fidélité à l'ANACR à nos présidents Jaffré et Morel pour plus de vingt ans au service de notre comité.

Après un vin d'honneur, l'assistance se retrouva au relais du Pont du Bonhomme pour un banquet qui se déroula dans une extraordinaire ambiance.

Le bureau 1987 :

Co-présidents : Morel Louis, Jaffré Désiré, Cardiet Etienne.
Secrétaire : Carnac Charles. **Secrétaire-adjoint :** Le Foll Jean.
Trésorier : Guégan Armand. **Trésorier-adjoint :** Robic Joseph.
Membres : Chalme Célestin, Crouvazier René, Correa Jean, Culo Ernest, Daniélo Maurice, Joncourt Jean-Jacques, Josset Adrienne, Garniel Pierre, Landay Georges, Laurent Gustave, Le Bourvellec Renée, Le Guennec Jean, Le Hyaric Marie, Le Hyaric Roger, Mabie Jean, Ribouchon Jean, Tanguy André, Thomas Yves, Le Roux Emile, Le Trécol Joseph, Le Ny Emile, Suarez Pédro. **Délégué aux droits :** Chalme Célestin. **Déléguée à la permanence :** Le Bourvellec Renée. **Porte-drapeau :** Lorient : Laurent Gustave ; Lanester : Correa Jean, Mauvais Jean, Vigouroux.

Quiberon

Assistance nombreuse à l'assemblée générale de la section de la presqu'île qui compte 86 adhérents.

Le bureau a été réélu.

Comité d'honneur : Mme Chenailler, général Le Borgne, colonel Le Guyader, colonel Mollo, c. de vaisseau Chaffiotte, M. Ange Le Guennec, Dr Wertenschlag.

Le bureau actif : président, Jean Plemer ; vice-présidents, Mme veuve Marie Le Nain, Mme Madeleine Tréton, M. Alexandre Pierre, M. Albert Rivier, M. Hébert Henri ; secrétaire, Hubert Le Douarin ; adjoint, Georges Le Pessec ; trésorier, Yvon Chauvat ; adjoint, Jean Bouherent ; porte-drapeau, Joseph Le Corre ; adjoint, Hubert Le Douarin.

Membres du bureau : Raymond Lamour, Joseph Le Floch, Jean Belz, Georges Morau, Denis Rivalan, Armand Fourichon, Marcel Le Bail, Jean Omnès.

Membres du conseil départemental : Jean Plémer, Ange Le Guennec, Hubert Le Douarin, Joseph Le Corre, Lucien Chaffiotte, Madeleine Tréton.

LES MOTIONS

A Quiberon

Voici la motion présentée par la section de la presqu'île de Quiberon.

Dans l'ouvrage « Dans le secret des Princes » écrit en collaboration avec Madame Christine Ockrent, Monsieur Alexandre de Marenches, directeur du S.D.E.C.E. dans les années 70, qui, à ce titre, a eu accès aux archives de la Gestapo et de l'Abwehr, fait la déclaration suivante.

Début de citation : « Hélas, quelques Français illustres par leur passé, des résistants exemplaires, étaient en réalité des agents de la gestapo ou des services italiens. Ils étaient rémunérés par les Allemands et les Italiens dès avant la guerre ». **Fin de citation.**

Ces propos ont créé une vive émotion dans le monde de la Résistance. Se faisant l'interprète des combattants de l'ombre, le général Jacques Chaban-Delmas, compagnon de la libération, a demandé que toute la lumière soit faite à cet égard, sans tenir compte de la position sociale des personnes incriminées.

Les anciens résistants de la presqu'île de Quiberon, en souvenir notamment de ceux qui furent torturés puis abattus dans les fossés du fort de Penthièvre, demandent que l'exploitation des archives secrètes allemandes soit minutieusement effectuée et que soit publiée l'identité de ceux qui, à la solde de l'ennemi, commirent le crime de trahison. Que tous les traîtres à leur patrie soient déferés devant les tribunaux pour être jugés et recevoir le châtiment mérité.

Que soient, en outre, punis les éventuels responsables de la Résistance qui auraient délivré des certificats de complaisance à des individus au passé équivoque, soucieux de se dédouaner au moment de la libération.

Que soient, enfin, poursuivis les collaborateurs de l'Allemagne nazie, les délateurs et autres sbires du gouvernement de Vichy, responsables ou exécutants des arrestations de résistants, de membres des partis politiques interdits ou d'individus de races ou de confession pourchassés par l'occupant, qui, en servant la Résistance dans les tous derniers mois de l'occupation, c'est-à-dire au début de l'effondrement du III^e Reich, tentèrent de faire oublier leur action de renégats et de traîtres.

Quiberon, le 22 février 1987

A Saint-Tugdual

Pour tous les Résistants, la victoire sur le nazisme et ses complices a été la victoire de la civilisation sur la barbarie, de la paix sur la guerre.

Difficilement acquise, la paix n'en demeure pas moins fragile.

Les Résistants rassemblés dans l'ANACR s'adressent à tous leurs camarades de combat, et également aux jeunes générations à l'égard desquelles ils ont un devoir particulier pour leur demander d'agir en faveur d'une réduction de l'arme atomique par un désarmement progressif et contrôlé et pour l'utilisation uniquement pacifique de l'espace.

Hier la Résistance a contribué à sauver le pays de la destruction hitlérienne. Aujourd'hui nous voulons le préserver d'une destruction atomique.

Parce que nous sommes confiants dans les destinées des hommes, nous nous engageons dans la bataille pour la paix et le désarmement, refusant de laisser aux générations futures un monde de ruines, de désolation et de mort.

Saint-Tugdual, le 8 février 1987

Le chant des Partisans

I

Ami entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos
[plaines]
Ami entends-tu le cri sourd du pays qu'on enchaîne
Ohé partisan, ouvrier paysan, c'est l'alarme
Demain l'ennemi connaîtra le prix du sang et des
[larmes]

II

Montez de la mine, descendez des collines,
[camarades]
Sortez de la paille, les fusils, la mitraille, les
[grenades]
Ohé les tueurs à vos armes et vos couteaux, tuez vite
Ohé saboteur, attention à ton fardeau, dynamite

III

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour
[nos frères]
La faim qui nous pousse et la haine à nos trousses, la
[misère]
Il y a des pays où les gens aux creux des lits font des
[rêves]
Ici, nous vois-tu, nous on marche et nous on tue ou on
[crève]

IV

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe
Ami si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place
Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les
[routes]
Chantez compagnons, dans la nuit la liberté vous
[écoute]

— RÉSISTANCE AU PAYS POURLETH —

Suite du témoignage de Joseph Olliviero

L'évasion de Jean Le Bris

Un peu plus tard, constituant une solide escorte, les Allemands nous forcent à marcher dans un sentier bordé de talus et de champs, surplombant le village. Soudain, nous apercevons un homme accroupi sous un poirier, en train de défequer. Les soldats feignent de l'appréhender. Peu après, surgit un autre individu, le visage basané, une valise à la main. Elle servira à transporter ce qui avait été volé chez mes parents. C'est lui qui sera chargé du lourd fardeau. A quatre cents mètres de la route qui mène au village, nous escaladons, avec peine du fait de nos poignets entravés, une barrière. Un camion nous attend. Toujours attachés par deux, nous y montons, angoissés à l'idée de ce qui nous attend. Jean Le Bris disparaît dans la cabine, coincé entre le chauffeur et l'homme qui semble être le chef de l'expédition. Dans cet équipage, nous partons pour Locmalo, commune où notre domestique a de nombreux alliés, cachant des armes, selon les renseignements fournis à nos ennemis. Le convoi est maintenant composé de plusieurs camions, qui avancent lentement. Notre véhicule se trouve au milieu. Que va-t-il arriver ?

Jean Le Bris ne se pose pas de questions quant à l'avenir. Il parvient, sans être repéré, à défaire les nœuds du lien qui lui lacère les poignets. Il imagine divers plans. A la hauteur du lavoir de Kerfontaine, à quelque distance du bourg de Locmalo, il pense se jeter sur le volant pour faire basculer le véhicule en contrebas et en profiter pour s'enfuir. Il réalise qu'il risque de provoquer notre mort. Il se refuse à courir un tel danger.

Une fois au centre du Bourg, Jean demande au chef d'arrêter le camion pour le conduire chez des « amis qui font partie de la Résistance ». La suite du convoi nous dépasse. Alors, vif comme l'éclair, il se débarrasse de ses liens, bouscule l'Allemand qui tombe et perd son arme avant d'avoir le temps de comprendre quoi que ce soit. Le chauffeur hurle. Sous la bâche, nos gardiens s'agitent, paniquent sans savoir, toutefois, la cause de ce désordre. Le fuyard abandonne ses sabots de bois et, les pieds nus, court vers le cimetière alors situé autour de l'église. A l'arrière du camion, on finit par deviner ce qui se passe. Un des Allemands soulève la bâche qui nous dérobait au regard des gens, désigne la silhouette mouvante de Jean Le Bris. Pour l'abattre, nos gardiens s'extirpent prestement du camion, s'apprêtent à tirer. Nous, médusés, sous l'œil attentif d'un Allemand, nous regardons notre ami fuir devant la mort concrétisée par des rafales de mitraillettes. Un moment, je crois le voir mourir. S'il n'avait dû se baisser pour passer sur un escalier, les balles l'auraient fauché.

Je revois toujours le laurier, à la hauteur de sa tête, pulvérisé. Plus tard, Jean Le Bris me racontera qu'il avait traversé le cimetière à toute vitesse, escaladé le mur, suivi un sentier pendant un temps indéterminé, franchi une brèche de champ embroussaillée et couru à travers la prairie. Durant cette course effrénée, il rencontre un ami, Jean Le Lamour. Celui-ci avait entendu les coups de feu.

« Les Boches ! Les Boches ! Sauve-toi ! » crie Jean. Les deux hommes s'enfuient dans deux directions différentes. Jean se cache dans une rigole tandis que son compagnon continue de courir. En pleine forme, rapide, agile, Le Lamour sème bien vite les Allemands toujours persuadés de traquer Jean Le Bris. Il me dira plus tard :

« Ils sont passés à une vingtaine de mètres de moi, sans me voir ! »

Pendant ce temps, d'autres soldats pénètrent dans l'église, interrompent le curé qui dit sa messe, fouillent partout. Un autre, pour essayer de repérer Jean, grimpe dans un arbre. Cette astuce lui coûte cher. Un de ses compagnons, croyant que c'était le fuyard qui était perché dans l'arbre, épaule et tire, le blessant grièvement.

Quant à nous, nous espérons, de toute notre âme, le salut de notre ami. De retour au camion, un des Allemands nous hurle :

« Jean Le Bris, kaputt ! kaputt ! ».

Il s'approche de moi, me fixe, le regard haineux. Mal à l'aise, j'opte pour une attitude qui sera la base de mon système de défense :

« Tant mieux puisque c'est un « terroriste » ! ».

En guise de réponse, il m'applique une violente gifle. L'Allemand, pas dupe, crie que je n'ai pas le droit de traiter mon copain de « terroriste ». En mon for intérieur, je demeure persuadé que Jean Le Bris est toujours vivant. Dans le cas contraire, les Allemands auraient amené sa dépouille pour impressionner la population. Néanmoins, ils ne se découragent pas et installent un fusil mitrailleur près du cimetière. Un moment, déjà loin, ils aperçoivent la petite silhouette du fuyard. Ils tirent. Jean ne sera que légèrement blessé à l'arcade sourcilière. Il fonce à travers le pré, traverse la route de Pontivy en passant sous le pont du Chapelain et disparaît au-delà du village de Lesmaec. Les poursuivants, fous de rage, s'en prennent aux habitants de ce petit village. Un taureau beugle. Bien mal lui en a pris. Ils l'abattent.

De retour au bourg, ils le bouclent le plus étroitement possible. Au passage, ils arrêtent François Le Floch, trouvent chez lui un vieux revolver hors d'usage, source d'ennuis considérables, comme vous pouvez l'imaginer. A l'abattoir, ils arrêtent Joseph Le Gallo qui allait commencer sa journée de travail. Il nous rejoint dans le camion alors que François Le Floch est conduit au cimetière de Guéméné pour y subir un interrogatoire.

Les tortionnaires veulent savoir où se trouvent les caches d'armes. Malgré les coups, ils n'obtiennent rien de lui.

Jean est maintenant hors de danger. Il avait réussi ce qu'il s'était promis de faire, en cas d'arrestation : « Je ne resterai pas entre leurs mains, quitte à en mourir ».

Jean reprendra sa place au maquis. D'ici la Libération, il connaîtra bien d'autres aventures, bravera bien d'autres dangers, en sortira malgré tout vivant bien que blessé. La principale rue du bourg de Locmalo porte son nom et honore ainsi sa mémoire. C'est justice.

Nouvelles arrestations

Le convoi redémarre. Nous prenons la direction de Guern. A Kerriec, les camions s'engagent sur le chemin de Gernevé. Ils veulent y arrêter le fils Bouffault. Par chance, il est absent. Il est à une noce, lui. Dépités, les Allemands abattent un chien qui leur aboie dessus. Pendant qu'ils accomplissent leur sinistre besogne au village, un soldat m'oblige à descendre du camion et me pousse dans un champ. Là, un homme, un morceau de bois à la main, m'attend. En français très correct, un troisième individu m'interroge. Je réponds évasivement à ses questions. Les deux autres me rossent copieusement. L'un avec son bâton, l'autre avec le manche d'un fouet tressé, semblable à celui qu'utilisent

les charretiers. Décidé d'imiter l'exemple de mes courageux camarades, je serre les dents et je les laisse faire. Parfois, ils cessent de me rouer de coups pour m'interroger. Bien entendu, je saurais répondre, mais je continue à hurler que si Jean Le Bris était un «terroriste», ils avaient bien fait de le tuer. Leur rage est alors à son comble et ils frappent si fort que je sens la peau de mon dos s'enfler sous les coups. Je me laisse, sous les coups et la douleur, tomber à terre. Mes bourreaux profitent de ma faiblesse pour me piétiner les côtes. J'ai horriblement mal. Je parviens, péniblement, à me relever. Je hurle tellement fort que les gens du village, on me le dira plus tard, m'entendent. Finalement, ils mettent un terme à leurs sévices, sur des propos lourds de menaces :

«Tu as une tête de breton, mais nous arriverons à te faire parler».

On me ramène dans le camion. Là, je croise le regard de mon père, plein de compassion, effaré par mon état. Son visage est tellement défilé qu'on dirait un mort. Lui qui avait fait la Grande Guerre.

Nous nous engageons ensuite sur la route de Locrio. Ils arrêtent deux maquisards de notre groupe : Armand Robic et Jean Le Cunff. Ils sont conduits dans un champ et battus à leur tour. Là encore, ils n'obtiennent aucun résultat. Les suppliciés sont muets. Aucune cache d'armes ne sera indiquée, aucun camarade ne sera dénoncé. On me conduit devant eux afin d'étudier nos réactions. Tout comme eux, je demeure impassible. Nous feignons de ne pas nous connaître. Pourtant, Armand était souvent venu chercher des armes chez moi. Les deux nouveaux prisonniers montent dans notre camion. François Le Floch est ramené dans le convoi. Dans cet équipage, nous prenons la direction de Pontivy. Il est environ huit heures trente.

Au lieu d'aller à la noce, les Allemands m'ont fait danser une drôle de danse : la danse des triques !

Pontivy

Les Allemands reculent leur véhicule dans la cour du Palais de Justice, ferment les hautes grilles, soulèvent la bâche, abaissent la ridelle. Des officiers, casqués et bottés, apparaissent sur les marches, aboient des ordres. Une trentaine de soldats, armés jusqu'aux dents, forment une haie de chaque côté de l'allée, prêts à intervenir à la moindre incartade. Nos gardiens, pendant notre sinistre périple, nous détachent et nous font descendre un à un. Jean et Louis Allaire, mes cousins, Jean Le Bris, François Le Floch, Armand Robic et Jean Le Cunff, nous avons tous été dénoncés. Mais par qui ? A l'extérieur, Joseph Le Gallo, ramassé dans la raffe à Locmalo, nous rejoint. Il est flanqué des deux autres hommes, dont un avait le type arabe. Mon intuition m'incline à penser que ce sont des miliciens ou des indicateurs. Pendant les périodes difficiles, souvent les hommes apparaissent sous leur vrai jour. Si certains savent faire preuve d'un courage, d'une abnégation qu'on n'aurait jamais soupçonnés chez eux, d'autres laissent aller libre cours à leur lâcheté, leur égoïsme à l'attrait du gain facile. La veille de notre arrestation, Roger Le Beller m'avait signalé la présence de ces deux individus aux alentours du village. Visiblement, les Allemands les ménaient plus que nous. L'Arabe se permet même d'allumer une cigarette, produit de luxe à l'époque. On la lui fait éteindre.

Avec brutalité, on nous pousse vers l'entrée du Palais. Certains d'entre-nous reçoivent des coups de crosse dans les reins. Au premier étage, on nous ordonne de nous aligner le long d'un mur. Je jette un coup d'œil par la fenêtre, ce qui me vaut une magistrale claque. François Le Floch, quant à lui, reçoit un violent coup de nerf de bœuf. Nous restons longtemps dans cette position. Les Allemands nous font ensuite redescendre pour regagner les camions. Sur l'escalier, en face du nôtre, je remarque un groupe d'officiers allemands massé autour d'un prisonnier. Celui-ci était autrefois membre de notre groupe. Il a été arrêté la veille. Il est là pour identifier les maquisards. Le pauvre ne sauvera pas sa vie pour autant. Il sera fusillé après

avoir été torturé à Port-Louis. «Port-Louis», ce nom évoque pour moi des sentiments terrifiants. Je sais qu'on ne sort pas vivant de cette citadelle.

Joseph Le Gallo, les deux indicateurs — ou miliciens — et deux autres personnes que je ne connais pas, sont relâchés tandis que nous montons dans le camion. Notre périple continue donc.

Dans une chambre froide

On nous fait mettre à genoux, tête baissée, les mains derrière le dos. La ridelle est refermée, la bâche rabattue. A nouveau, nous repartons vers une direction inconnue. Je saurai plus tard qu'il s'agit de Locminé. Pendant le trajet, personne ne bouge, sous peine de recevoir une volée de coups de nerf de bœuf. D'autres véhicules nous escortent. Les Allemands craignent, sans doute, une attaque. Nous nous arrêtons devant un grand bâtiment. C'est un collège, transformé en prison. On nous fait descendre du camion, brutalement. On nous interroge sur notre identité, on nous fouille, on nous vole, on ne nous laisse que nos vêtements. Un médecin allemand demande si tout le monde jouit d'une bonne santé. Personne ne bronche. Pas même Jean Allaire qui, malgré ses dix-huit ans, est atteint d'une déficience cardiaque. Mon père et moi, nous le signalons. Nous le savons trop timide pour le dire lui-même. On l'emmène pour une consultation.

Nous avons été arrêtés à quatre heures et demi du matin. Depuis, nous n'avons ni bu, ni mangé. Je souffre terriblement du dos. On nous fait pénétrer dans une pièce nue. Rien n'accroche le regard. Toute la nuit, les images les plus atroces défilent dans ma tête. Je m'exerce mentalement à préparer ma défense pour des futurs interrogatoires. Je réalise très bien combien ma tâche sera difficile. Je dispose un de mes sabots en guise d'oreiller. Je voudrais éviter ainsi que mon dos ne touche le sol. Cette position s'avère très inconfortable. J'ai très mal. Finalement, je choisis de me mettre sur le ventre. Mon père et mes deux cousins tentent de me reconforter, de m'aider moralement, à défaut de pouvoir faire mieux. La nuit s'écoule avec une lenteur désespérante. Je suis ténailé par les affres de la douleur.

Au petit matin du 27 avril, quand on vient nous réveiller, mon père examine mes plaies. Je suis noir des mollets à la base du cou. Certaines parties de mon corps sont couvertes d'énormes cloques. Malheureusement, il vaut mieux que je me taise. Je ne réclame donc aucun soin. Des soldats allemands viennent nous chercher. Avec eux deux officiers. Je pense qu'ils appartiennent à la Gestapo. Ils nous font pénétrer dans une toute petite pièce. Là, je crois me souvenir que nous sommes vingt-sept, serrés les uns contre les autres. Nos geôliers ferment la lourde porte. Nous réalisons que nous sommes dans l'obscurité la plus totale. Il n'y a aucune ouverture. Au-dessus de nos têtes résonnent des bruits sourds, comme un roulement de tonnerre, dans le lointain. Quelqu'un gratte une allumette. Les murs sont maculés de sang léché. On nous dira plus tard que c'est le sang de deux Allemands tués dans le secteur d'Inguiniel, après avoir tenté d'infiltrer le maquis. Peut-être est-ce aussi simplement, le sang des quartiers de viande qu'on conservait là auparavant. En effet, nous sommes dans une chambre froide. Tout le monde panique. Des prisonniers délirent, appellent leur mère, leur épouse, plaignent leurs enfants. Cette agitation aggrave notre situation. Nous commençons à manquer d'air. Certains pensent qu'on a décidé de nous faire mourir d'asphyxie. Mon père et moi, nous sommes entrés les derniers. Nous espérons avoir un peu d'air en collant nos bouches le long de la fente de la porte. Peine perdue. La barbarie des nazis n'a pas de limites. Nous allons mourir d'étouffement !

(A suivre)

POUR LA VÉRITÉ HISTORIQUE

26 MARS 1944: LES GLIÈRES

M. Joseph Peyronnel a écrit un article commémorant « Les Glières » publié dans « La Cohorte », revue de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur. Il avait pour objet de rappeler la réalité des faits et de mettre fin à un certain nombre de légendes, dont certaines inspirées par l'ennemi. Selon l'une d'elles, « Les Glières » n'auraient été que l'erreur de quelques officiers de carrière qui, n'ayant rien compris aux lois de la guérilla, auraient voulu créer un « bataillon » qui fut massacré en une journée. Selon une autre légende, la contribution des FFI à la Libération de la France fut négligeable; les Allemands sont partis sous la pression des débarquements de Normandie et de Provence et ne se sont repliés dans l'est que parce qu'ils en avaient reçu l'ordre de Hitler le 16 août 1944.

A la suite de la parution du livre de Henri Amouroux « Un printemps de mort et d'espoir » et surtout la présentation qui en a été faite par J.B. Duroselle, Membre de l'Institut et par un journaliste François Dreyfus, l'auteur rétablit la vérité historique.

« Revenant sur les écrits des acteurs et témoins de la guerre 39-45, les historiens du quarantième anniversaire paraissent s'être concertés pour les mettre en doute, pour estimer a priori que les acteurs avaient exagéré leurs prouesses, que les effectifs et les bilans n'étaient que propagande pour réclamer des moyens accrus ou pour impressionner l'ennemi encore présent.

Parfois l'attitude, à priori, de ces historiens, les entraîne jusqu'à la falsification historique.

Je ne citerai que les exemples suivants concernant les combats de la Résistance et de la Libération en Haute-Savoie: une histoire de la Résistance en cinq volumes consacre cinq lignes à la Libération des Alpes: « ... il en va de même dans le sud-est, entre la vallée du Rhône et la frontière italienne, dans ce vaste rectangle de 150 kilomètres sur 250 que la 1^{re} Armée Française et la VII^e Armée Américaine ont réussi à dégager en un temps record, en s'appuyant elles aussi, sur les forces de la Résistance Intérieure ».

Quand on sait ce qu'a coûté aux maquisards la libération des dix départements alpins, quand on sait que la 2^e DIM du Général Dody ne fut en mesure d'intervenir que le 1^{er} septembre sur les cols de la frontière italienne, quand on sait que le VI^e Corps d'Armée US entra dans Grenoble libérée le 22 août

sans tirer un coup de feu, quand on sait que la 3^e DIA put traverser sept départements, libérés par les FFI, de Marseille au Territoire de Belfort en six jours, la citation précédente devient une falsification historique.

Il est vrai que, dans les cinq volumes de cette « Histoire de la Résistance », les combattants tiennent un bien petit rôle en comparaison des magouilles politiques et des antagonismes méprisables longuement étalés.

J'ai le plus grand respect pour l'entreprise d'écrire « la grande histoire des Français sous l'occupation » et pour l'abondance et la richesse des informations qu'elle contient.

Mais lorsque M. Henri Amouroux déclare qu'il n'y eut que 3086 Allemands « véritablement engagés » contre Les Glières le 26 mars 1944, qu'il oublie l'artillerie et l'aviation en ne comptant que les seules troupes à pied, qu'il oublie qu'il restait encore 800 Miliciens et 400 GMR autour du plateau après la relève de quelques milliers de gardes et d'autres GMR qui s'étaient illustrés par neuf combats perdus depuis le 5 février, qu'il oublie les équipes d'interrogatoire composées de SS et de leurs auxiliaires français, il atteint le niveau de l'erreur historique monumentale.

Il néglige le fait que la 157^e Division, comme toute division d'infanterie allemande de cette époque, comportait 12 000 hommes, dont le soutien organique était sur place, dont les groupements non postés autour du plateau étaient articulés dans la région: il fallait moins de temps au général allemand pour faire appel à ces groupements qu'il n'en fallait à un commandant de compagnie des Glières pour aller d'une section à l'autre.

En conclusion, étaient engagés le 26 mars entre 13 000 et 14 000 hommes. Il est vrai cependant que l'aviation, l'artillerie et les deux groupements qui attaquèrent le plateau à l'est obtinrent seuls un résultat décisif. Mais l'ennemi attaqua sur tout le pourtour du plateau, interdisant le transfert de combattants vers le point le plus menacé. Hélas! Le capitaine Anjot ne disposait d'aucune réserve pour une contre-attaque.

Mais voici que, présentant le livre de M. Amouroux dans un quotidien de Paris, un historien, membre de l'Institut, écrit: « ... C'est un régiment appartenant à la 157^e Division allemande qui, le 26 mars 1944,

POUR LA VÉRITÉ HISTORIQUE

(suite de l'article de M. Peyronnel)

commence l'assaut : un bon millier d'hommes. Ces Allemands... ne perdent pas trois cents des leurs, comme le veut encore le mythe, mais au plus quelques dizaines plus deux miliciens. Par contre les pertes des maquisards... sont énormes... ».

Un autre journaliste écrira dans un hebdomadaire sur le même sujet : « *l'offensive des Allemands et des miliciens sera d'abord, on l'oublie trop (!), une action de représailles contre les actions terroristes d'un compagnon de route du PC qui voulait devenir le « Guingouin» de la Savoie* ».

Ces deux textes sont à la fois une déformation du livre de H. Amouroux, qui n'a pas réagi publiquement, et une falsification de l'histoire.

Je ne reviendrai pas sur le nombre d'assaillants qui de 3086 chez Amouroux sont devenus « un bon millier » chez son collègue de l'Institut.

Sur les pertes d'Allemands, les recherches de H. Amouroux dans les cimetières militaires ont au moins le mérite de confirmer ce que nous savions déjà : il est impossible de connaître unité par unité et jour par jour les pertes de l'armée allemande. La cause m'en a été lumineusement exposée en 1951 par un ouvrier allemand de mon atelier, ancien combattant en Russie : « Les familles qui avaient de la veine recevaient un petit pot de cendres mais ne savaient jamais où leur fils était mort ».

Le journaliste qui attribue « l'action de représailles » à la découverte le 5 mars 1944 de corps de policiers exécutés intervertit la cause et l'effet. Car c'est fin décembre 43 que Darnand a décidé de frapper les maquis de Haute-Savoie, c'est le 5 janvier qu'un escadron de gardes mobiles occupe Thônes et qu'on voit apparaître les « canadiennes » qui se pavent dans les bars d'Annecy. Ce journaliste paraît aveuglé par la passion politique.

La vérité historique eût voulu que ces historiens ou journalistes, au lieu de se livrer à des décomptes ridicules tant la supériorité allemande était évidente, fissent une synthèse des résultats et relient les faits les uns aux autres dans la durée. C'est là le rôle de l'historien. Ils auraient ainsi pu mettre en lumière les résultats suivants :

— « Les Glières » démontrèrent pendant deux mois que, devant les maquisards, les forces de Vichy, même supérieures en nombre, ne faisaient pas le poids. Darnand ne recommencera pas semblable opération tournant à sa confusion. Au Mont Mouchet, au Vercors, les Allemands attaqueront seuls laissant aux miliciens le soin de massacrer des maquis démantelés.

— La France entière apprit que les Alliés étaient décidés à armer les maquis. Le recrutement des volontaires s'accéléra, les opérations se multiplièrent, et, en Haute-Savoie, dès le début de mai, le chef de la milice constatait que la situation était pire qu'avant les opérations.

— Lorsque Français et Alliés eurent conquis la tête de pont de Provence, tous les départements situés à l'est de la Saône et du Rhône étaient déjà libérés par les maquis et c'est grâce à eux que l'Armée Française d'Afrique put franchir en huit jours les 650 kilomètres qui séparent Marseille du Territoire de Belfort.

Ainsi la valeur des maquisards et la fougue de la 1^{re} Armée Française réunies ont permis la plus gigantesque chevauchée de l'histoire militaire française. N'est-ce pas la plus belle réponse à ceux qui voulaient diviser les Français ?

LES CAMARADES DISPARUS

Lucien LE BIAVANT

de Berné



Notre camarade est décédé le 24.11.86 à l'âge de 66 ans. Entré dans la résistance le 1^{er} mars 1944 au 1^{er} Bataillon FTPF, 5^e bataillon FFI du Morbihan.

Le 1^{er} juin 1944 il rejoint le maquis de Priziac, 3^e compagnie. Avec cette unité il participe au harcèlement de l'ennemi notamment le 6 juin 44 à Kergus Priziac. Du 10 au 15 juin 44, il prend une part active au parachutage de Kerhusken en Ploërdut.

Le 15 juin 1944, la 3^e compagnie s'implante à Pluméliau et Lucien Le Biavant prend part au parachutage de Grascouet en Persquen.

Participe à l'accrochage de Coëthman en Saint-Thuriau. En juillet 1944, sa section est séparée de la 3^e compagnie. Il rejoint Berné où il continue les combats. Incorporé au 10^e bataillon FFI jusqu'au 15.9.1944, date de son retour au foyer.

Lucien Le Biavant était titulaire de la carte du combattant et combattant volontaire de résistance.

Léon TANGUY

Président de
la section
de Bieuzy-les-
Eaux



Le 5 décembre 1986, est décédé notre ami et président de la section de Bieuzy-les-Eaux, Léon Tanguy, membre du conseil départemental depuis le début de l'association en Morbihan. Entré dans la résistance septembre 1943, Cie Poulmarch (Henri Donias) puis Cie Bernard. Participe comme son ami Georges Jégado aux maquis — parachutages — Kervenn, libération de Baud, front de Lorient.

Croix du combattant — C.V.R., croix d'engagé volontaire 1939-1945.

Obsèques à Bieuzy-les-Eaux le 7 décembre 1986.

Georges JÉGADO

de Saint-
Nicolas-
des-Eaux



Le 6 novembre 86 est décédé notre ami Georges Jégado de Saint-Nicolas-des-Eaux à l'âge de 65 ans. (Obsèques à Pluméliau le 8 novembre 1986).

Entré dans la résistance 1^{er} groupe de Saint-Nicolas (chef de groupe Jean Le Merlus, décédé). Courant de l'année 1943, Cie Jean Poulmarch, chef de Cie Henri Donias de Moustoir Remungol (fusillé à Port-Louis juin 1944) puis Cie Bernard Alphonse Le Cunff où il sera à Kervenn le 14 juillet 1944 (1^{er} bat. FTP, commandant Jacques Doré), libération de Baud puis recherché par les Allemands sur dénonciation depuis avril 1944, il fera par la suite le front de Lorient, ensuite les Ardennes — croix du combattant — C.V.R. — croix d'engagé volontaire 1939-1945, croix du Réfractaire.

Lorient: Le Pelleter Maurice (Quéven)
Meledo Joseph, 11 rue Gustave Zédée, Lorient.
Rousselot Louis, 22, rue Amiral Courbet, FFI
Compagnie de Pont-Aven, front de Lorient.

Gourin: Jacques Maxime, rue de la Gare.

Rohan-Bréhan: Quéro Paul, Croix de la Justice, Bréhan.

Pontivy: Guillo Mathurin.

Locminé: Le Fellic Camille.

Pluméliau: Tanguy Léon, Bieuzy-les-Eaux.

Quiberon: Macé Guillaume
Yann René (St-Pierre-Quiberon).

Mme Mongin Louise, Guisriff.
Auffret Eugène (Combs-la-Ville).

Aux familles de nos camarades disparus, l'ANACR et « Ami entends-tu » présentent leurs condoléances. Leur souvenir restera gravé dans nos cœurs.

**Préservatrice Foncière
Toutes Assurances**

**Cabinet
OGER-LANGLO**

10, avenue de la Libération
56700 HENNEBONT

Une Pontivyenne à l'honneur

Au cours de la traditionnelle cérémonie du 11 Novembre, devant le monument aux morts, notre ami Georges Landay a remis un diplôme de reconnaissance de l'ANACR à **Madame Le Moellic Jean**, pour son attitude courageuse durant la clandestinité, aidant les résistants au péril de sa vie.

Nos félicitations.



Pontivyens à Saint-Marcel

Soixante membres et amis de la section de Pontivy de l'ANACR se sont rendus à Saint-Marcel. Après un dépôt de gerbes au monument commémorant le sacrifice des résistants et les combats de Saint-Marcel, par Le Narvor François et Le Vaillant Désiré, visite du musée puis un repas en commun fut pris à Pleucadeuc.



Soutien à « Ami entends-tu »

Suite des dons enregistrés en 1986.

Section Rohan-Bréhan	500 F
Chalme Julien (Poullgroix)	100 F
Corlay Jean (Plumelin)	30 F
Fercocq Henri (Le Havre)	35 F
Le Hingrat Joseph (Priziac)	100 F
Jaffez Joseph (Melrand)	40 F
Tronscorff Malo (Trécy)	30 F
Le Corre Joseph (Plougrescant)	150 F
Diberder René (Vannes)	30 F
Jacquot Pierre (Lanester)	100 F
Le Corlay Jean (Plumelin)	35 F
Dr Thomas Ferdinand (Hennebont)	100 F
Troadec Ernest (Lorient)	25 F

Report 1 ^{ère} liste	1275 F
	2075 F

Total	3355 F
-------	--------

Boucherie - Charcuterie
Volailles - Traiteur

**André
Bourban**

115, rue Jean-Jaurès
LANESTER
Tél. 97.76.10.38

S. A. R. L.

LOY & C^{ie}

MENUISERIE : BOIS - P. V. C.
CHARPENTE - ESCALIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

14, rue Neuve - 56240 PLOUAY
☎ 97.33.32.85

La gestion du journal

"Ami entends-tu"

Le bilan financier est présenté pour informer nos adhérents et nos fidèles abonnés, et éclairer quelques poseurs de questions pernicieuses (ils sont peu nombreux, mais ils font le piment de l'association peut-être pour l'empêcher de tourner en rond, c'est très bien ainsi).

A la lecture du tableau ci-dessous, l'équilibre financier a été réalisé par nos annonceurs et aussi grâce à l'effort apporté par beaucoup de nos abonnés individuels et saluons au passage la section de Rohan-Bréhan pour son esprit de coopération.

Le comité de rédaction du journal est très sensible à la compréhension et au soutien des donateurs. Nous les remercions, nous sommes récompensés des efforts de notre bénévolat accompli avec abnégation et motivation pour le maintien de notre journal, lien de notre fidélité à l'esprit de la Résistance dans le Morbihan.

Quel bel optimisme nous entretenons.

1985-1986: 90 nouveaux abonnés dont 20 section de Riantec, 32 section Lorient-Lanester.

1987: 44 nouveaux réabonnés (section de Guer).

D'autre part, de nombreux adhérents sont en cours d'inscription provenant de l'amicale du 11^e bataillon section nord du département grâce au dynamisme de leur secrétaire Jean Brézulier.

Débit		Crédit		Bénéfice ou Déficit
N ^{os}				
61	7 698 F	Abonnements	11 477 F	
62	9 270 F	Publicité	10 480 F	25 312 F
63	7 915 F	Soutien	3 355 F	- 24 883 F
Total :			25 312 F	+ 429 F

Le comité de rédaction
du journal Ami entends-tu
140, cité Allende, 56100 Lorient

S O L O R P E C

ISOLATION THERMIQUE

PEINTURE BATIMENTS

MARINE ET INDUSTRIES

ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES

10, boulevard J.-P. Calloch

56100 LORIENT

Tél. 97.37.23.45

Pour profiter de votre terrasse toute l'année
et économiser de l'énergie, avez-vous pensé à

LA VÉRANDA

adressez-vous à un ALUMINIER TECHNAL :

S.A.R.L. ANNEZO

MENUISERIE ALUMINIUM

Z.I. Lann-Sévelin 56850 CAUDAN ☎ 97.76.15.33

Spécialiste des fenêtres, baies, double-fenêtres
portes d'entrée, vérandas, volets, portes de garage

DEVIS GRATUIT IMMEDIAT



LES VINS "ARCIBIA"

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIETE

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

☎ 97.76.04.12

Les Nouvelles Maisons

PAVILLON TEMOIN
LE WEEK-END
ou sur rendez-vous

le foyer
d'ARMOR

BON POUR UNE
DEMANDE DE
FINANCEMENT
GRATUITE
ET PERSONNALISÉE SUR
NOS OPÉRATIONS EN COURS

APPARTEMENTS
☐ A Lorient

PAVILLONS
sur terrains viabilisés

- ☐ Lorient
- ☐ Plœmeur
- ☐ Quéven
- ☐ Lanester
- ☐ Hennebont
- ☐ Quimperlé

Nom:

Prénom:

Adresse:

N° de tél.:

B.P. 363 - 21, rue Jules Legrand - 56107 LORIENT Cedex - Tél. 97 64.59.96

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philippe - LANESTER ☎ 97.64.52.54

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFE — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

☎ 97.51.81.04

Pour tous vos imprimés ...

imprimerie
louis gautier

54, rue Jean-Jaurès, LANESTER ☎ 97.76.16.20

Noces - Soirées - Réveillons ...

Salle HELLEGOUARCH

(300 personnes)

3, rue F.-Le Bail 56850 CAUDAN ☎ 97.05.70.22

— Repas ouvriers - Ouvert tous les jours —

*Les
Plus Belles
Fleurs*
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
☎ 97.21.05.56

VENTE A MARGE REDUITE

**SAVICA
CHAUSSURES**

Deux points de vente à **LORIENT** :

14, rue Poissonnière

☎ 97.21.14.37

28, bd Franchet-d'Espérey

☎ 97.64.45.41

**LE BON SENS
GAGNE DU TERRAIN**



à LANESTER

Avenue François-Billoux - ☎ 97.76.11.05

156, rue Jean-Jaurès - ☎ 97.76.16.19

à CAUDAN

31, rue du Muguet - ☎ 97.05.72.11

LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS

CHAUFFAGE - SERVICE

Entretien - Rénovation de chaufferie - Livraison de fuel et lubrifiants

Éts LE TEUFF et Fils

56850 CAUDAN - Tél. 97.76.00.97



**SPÉCIALITÉS BRETONNES
GARANTIES PUR BEURRE**

QUATRE QUARTS
GATEAUX BRETONS
GALETTES FINES
— KATE MAD —

**La Banque Populaire
Bretagne Atlantique**
La banque coopérative régionale

La Banque de bon conseil pour l'Épargnant
présente partout où ses clients ont besoin d'elle

A votre service à **LORIENT** :

12, Cours de la Bête - ☎ 97.21.21.17

176, rue de Belgique - ☎ 97.83.02.62

1, rue Maréchal-Joffre - ☎ 97.36.28.96

gan gan
Hubert BRISSON
AGENT GENERAL D'ASSURANCES

— GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES —

34, rue carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS**

La Publicité contribue à la parution
d'« AMI ENTENDS-TU... »
un moyen de défendre votre journal !
Réservez vos achats
à nos annonceurs !